



**The Great Lakes - St. Lawrence Seaway System**  
***Le réseau Grands Lacs - Voie maritime du Saint-Laurent***

---

2020 - AVIS AUX NAVIGATEURS N° 7

RÉGION MAISONNEUVE

SECTION MONTRÉAL-LAC ONTARIO

**Mesures préventives prises par la CGVMSL liées à la COVID-19**  
**(annulé 2020-03-23)**

La CGVMSL a pris une série de mesures afin d'assurer la continuité des opérations sur la Voie maritime du Saint-Laurent dans la section Montréal – lac Ontario (MLO), pour les navires tant domestiques qu'océaniques. Ces mesures visent à maintenir un système de transport efficace, tout en protégeant le bien-être de tout le personnel. Nous continuons de surveiller l'évolution de la situation et nous faisons le nécessaire pour assurer la fiabilité des éclusages lorsque la navigation commerciale reprendra le 1<sup>er</sup> avril 2020 (MLO).

Pour les navires océaniques arrivant sur la Voie maritime du Saint-Laurent, le respect du préavis de 96 heures à donner au gouvernement du Canada est essentiel. En outre, tous les membres d'équipage des navires intérieurs et océaniques devront être surveillés pour détecter les éventuels symptômes du virus. Tout cas confirmé ou soupçonné de présence du virus sur un navire **devra être signalé immédiatement au centre de contrôle de la circulation de Saint-Lambert**, avant que les inspecteurs de la Voie maritime ne montent à bord.

D'après les nouvelles restrictions sur les transports, l'accès aux eaux canadiennes sera interdit à tous les navires de croisière transportant 500 personnes ou plus. Les exploitants de navires de croisière devraient surveiller les communications de Transports Canada, car les directives pourraient changer.

Veuillez noter qu'il peut y avoir capacité limitée pour aider les navires nécessitant des amarres pour un éclusage à une écluse équipée avec l'amarrage mains libres. Les opérateurs de navires nécessitant des amarres sont tenus de contacter le centre de contrôle de Saint-Lambert qui fournira l'ordre de tour et l'horaire prévisionnel des écluses.

De plus, afin de protéger nos employés, des limitations aux interfaces directes entre personnes seront mises en place. De plus amples détails sont disponibles à l'avis de la Voie maritime N°10 - 2020.

Soyez assuré que la crise reliée au Covid-19 retient toute notre attention et que la situation est constamment surveillée. Nous vous tiendrons informé de tout changement.

Région Maisonneuve  
Le 20 mars 2020

---

**The St. Lawrence Seaway Management Corporation**  
**Corporation de Gestion de la Voie Maritime du Saint-Laurent**

**Région Maisonneuve**  
151, rue de l'Écluse  
St-Lambert, Québec  
J4R 2V6

Tél : (450) 672-4115 Fax : (450) 672-8493

**Niagara Region**  
508 Glendale Avenue  
P.O. Box 370  
St-Catharines, Ontario  
L2R 6V8

Tél : (905) 641-1932 Fax : (905) 641-5721